



Département des Politiques d'Aménagements

Tél : 01.49.75.12.19  
Fax : 01.49.75.39.48  
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires  
de l'OISE**

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et  
de l'Energie

40 rue Jean Racine  
BP20317  
60021 Beauvais cedex

*A l'attention de Stéphane CARIN*

V/Réf : Lettre du 18 Avril 2019

N/Réf. : DIA.A.U /SPC/19/048.

Orly, le **21 MAI 2019**

**Objet : Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des pays de l'Oise et  
du Plateau Picard  
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération du 02 Avril 2019, le syndicat mixte de l'Oise et du Plateau Picard a prescrit l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) pour les 104 communes suivantes :

Abbeville-Saint-Lucien, Airion, Angivillers, Ansauvillers, Avrechy, Bacouël, Beauvoir, Blancfossé, Bonneuil-les-Eaux, Bonvillers, Breteuil, Broyes, Brunvillers-la-Motte, Bucamps, Bulles, Campremy, Catheux, Catillon-Fumechon, Cernoy, Chepoix, Choqueuse-les Bénards, Coivrel, Conteville, Cormeille, Courcelles-Épayelles, Cressonsacq, Crèvecœur-le-Petit, Le Crocq, Croissy-sur-Celle, Cuignières, Doméliers, Domfront, Dompierre, Erquinvillers, Esquennoy, Essuiles-Saint-Rimault, Rrrières, Fléchy, Fontaine-Bonneleau, Fournival, Le Frestoy-Vaux, Froissy, Le Gallet, Gannes, Godenvillers, Gouy-les-Groseillers, Grandvillers-aux-Bois, Hardivillers, La Hérelle, Léglantiers, Lieuvillers, Maignelay-Montigny, Maisoncelle-Tuilerie, Ménévillers, Méry-la-Bataille, Le Mesnil-Saint-Firmin, Le Mesnil-sur-Bulles, Montgérain, Montiers, Montreuil-sur-Brèche, Mory-Montcru, Moyenneville, La Neuville-Roy, La Neuville-Saint-Pierre, Noirémont, Noroy, Nourard-le-Franc, Noyers-Saint-Martin, Oroër, Ourcel-Maison, Paillart, Plainval, Plainville, Le Plessier-sur-Bulles, Le Plessier-sur-Saint-Just, Le Ployron, Pronleroy, Puits-la-Vallée, Le Quesnel-Aubry, Quinquempoix, Ravenel, Reuil-sur-Brèche, Rocquencourt, Rouvillers, Rouvroy-les-Merles, Royaucourt, Sains-Morainvillers, Saint-André-Farivillers, Sainte-Eusoye, Saint-Just-en-Chaussée, Saint-Martin-aux-Bois, Saint-Rémy-en-l'Eau, Sérévillers, Tartigny, Thieux, Tricot, Troussencourt, Valescourt, Vendeuil-Caply, Viefvillers, Villers-Vicomte, Wacquemoulin, Wavignies, Welles-Pérennes.

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à Connaissance".

Je vous informe que ces communes sont situées à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

  
Jean Tissier  
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne -91200 Athis-Mons